

dépense de les retransporter. L'inspection faite par le gouvernement aux ports de débarquement est, dit-elle, excessivement rigide. On voit qu'il y a deux manières d'envisager les choses, et il se peut que la vérité soit dans le moyen terme. Quant aux Galiciens, comme certains honorables députés ont mis en doute l'exactitude de ce que j'ai dit à leur sujet, je dirai que j'en ai vu et examiné un grand nombre, et d'après ce que j'ai observé, loin de rétrograder, ils vont toujours s'améliorant. Comme la condition de ces gens avait été discutée en cette enceinte, j'amenaï le ministre de la Marine et des Pêcheries, lors d'une visite qu'il fit à Halifax, voir se faire le débarquement d'un envoi de ces immigrants. Mon honorable ami vit les immigrants dans les hangars et s'étonna de ce qu'on eût jamais dénigré des gens de cette classe. Il les trouva d'une classe très acceptable, à en juger par l'examen personnel qu'il en fit alors. D'après ce que j'en connais moi-même, je pense que pour un pays où l'on a besoin d'ouvriers agricoles, de gens qui commenceront au pied de l'échelle, on ne saurait s'assurer rien de mieux que ces Galiciens.

M. SPROULE : Si c'est le cas, comment se fait-il que depuis trois semaines il en a été mis un grand nombre en quarantaine à Halifax pour cause de maladie des yeux, et que plusieurs ont été envoyés aux hôpitaux de Montréal ?

M. WILLIAM ROCHE : La compagnie se plaint que la visite est beaucoup trop sévère et qu'il en est envoyé plusieurs dans les hôpitaux sans nécessité. La maladie n'est pas toujours la même. A certaines phases, elle n'est pas regardée comme contagieuse ; toutefois, à un certain degré de développement, elle est décidément contagieuse, et ceux qui en sont atteints doivent être isolés. Mais la compagnie prétend qu'on en envoie à l'hôpital beaucoup plus qu'il ne serait nécessaire d'en envoyer là ou d'en séquestrer. Je ne veux rien exagérer, ni faire la moindre déclaration inexacte ; mais je puis corroborer la déclaration de l'honorable ministre de l'Intérieur, quand il affirme que les précautions prises aux ports d'arrivée sont amplement suffisantes pour toutes les fins.

M. J. E. ARMSTRONG : Je représente une circonscription agricole de l'ouest d'Ontario, et j'ai entendu le ministre de l'Intérieur déclarer qu'il avait nombre de bons immigrants de langue anglaise qui pourraient être placés dans l'ouest d'Ontario presque en aucun temps. Je lui conseillerais de faire annoncer que ces hommes arriveront à certaines villes et à certains villages de l'ouest d'Ontario à certaines dates déterminées. S'il prend ce moyen, je suis persuadé qu'il trouvera à en placer 5,000 chez les fermiers de l'ouest de notre province. Comme chacun le sait, beaucoup de nos jeunes cultivateurs de l'ouest d'Ontario

sont partis pour le Nord-Ouest et ont laissé les fermes dans une certaine mesure dépourvues de main-d'œuvre. Il me semble donc du devoir du ministre de l'Intérieur d'envoyer sous peu dans ce pays un grand nombre d'immigrants de la bonne classe.

M. THOMAS MURRAY : Les cultivateurs d'Ontario qui ont besoin de cette main-d'œuvre devraient se concerter. Que les divers comtés, que les diverses municipalités s'entendent et qu'on adresse une demande au ministre de l'Intérieur, qui vient de nous dire qu'il peut fournir un nombre indéfini de ces journaliers. Ce serait la manière pratique de s'y prendre. L'honorable député qui vient de parler nous a dit que dans la partie du pays où il habite on en pourrait employer 5,000. La main-d'œuvre agricole, je le sais, est très rare. Bien que je représente une circonscription agricole de la province de Québec, j'ai mon domicile dans Ontario. Il est malheureux, sans doute, que ces gens aient été dirigés sur Montréal ; mais s'ils sont sans ressources actuellement, il ne s'ensuit pas qu'ils n'aient pas l'étoffe dont on fait les bons citoyens.

Le gouvernement va, sans doute, s'en occuper et voir à ce qu'ils soient, dans un avenir rapproché, appliqués à quelque travail de leur compétence. A ma connaissance, il est venu à Ottawa nombre de gens dépourvus et que les fermiers regardaient comme impropres au travail. Mais aujourd'hui ces gens peuvent être employés aux travaux les plus divers, et plusieurs sont pères de famille et rangés parmi nos citoyens les plus utiles. Dans la vallée de l'Ottawa il y a de l'ouvrage pour un nombre indéfini de travailleurs : ouvriers, garçons de ferme, journaliers de toute sorte. C'est le devoir du peuple canadien de venir au secours de ces gens arrivés ici sans ressources et qui cherchent de l'emploi dans la ville de Montréal. Mais il y a amplement place pour eux au Canada, et ils trouveront, sans doute, de l'ouvrage, si l'on veut bien s'en occuper.

M. A. B. INGRAM : Je rappellerai à notre collègue le second député d'Halifax (M. Wm. Roche) qu'il fait erreur en disant que l'honorable député de Lennox a prononcé après lui un discours, petit ou grand. Aucun pareil discours n'est consigné au compte des Débats. Mais je lui dirai que l'honorable député qui l'a suivi et qui l'a critiqué très sévèrement, c'est l'honorable député d'Alberta (M. Oliver). Le zèle de l'honorable député pour les Galiciens ne surprendra pas ceux qui savent qu'il parle d'autorité ; car, si je ne me trompe, il est l'agent de la ligne Hambourg-Américaine, qui transporte cette classe de gens, et c'est parce qu'il était intéressé à faire l'éloge de cette classe particulièrement que l'honorable député d'Alberta le critiqua.

M. WM. ROCHE : Si j'ai commis quelque erreur, je m'empresserai de la rectifier. On entend très mal de ce côté-ci. Parfois même les brillantes observations de l'honorable dé-

M. WM. ROCHE.